

CCAG de travaux : Sécurisez le suivi des chantiers

PERFECTIONNEMENT

Objectifs

- Maîtriser le suivi d'un chantier du démarrage à la fin des garanties post contractuelles dans le cadre du CCAG 2023.
- Mesurer les impacts sur les entreprises et les marchés.
- Savoir réagir en cas de difficultés.
- Assurer la bonne exécution des marchés de travaux.

Participants

Architectes, bureaux d'études, conducteurs de travaux, tous services techniques de collectivités publiques, tous intervenants entrepreneurs et sous-traitants dans une opération de travaux, construction, réhabilitation.

Prérequis : Avoir une pratique des marchés de travaux ou des connaissances générales sur la réglementation des marchés publics.

THEMES TRAITÉS

Les données générales du nouveau CCAG Travaux

- Le caractère contractuel du CCAG de Travaux et son champ d'application.
- Définition et rôles des acteurs de l'opération :
 - Maître de l'ouvrage,
 - Maître d'œuvre, bureau d'études,
 - CSPS, Contrôleur technique,
 - Entrepreneur,
 - Sous-traitants.

Les pièces contractuelles du marché et l'ordre des pièces

- Les différentes formes de marchés,
- Les pièces contractuelles du marché : administratives, techniques, particulières et générales ;
- Les mises au point du marché avant et après la notification
- De la dématérialisation des échanges.

Eléments du prix et règlement des comptes

- Contenu et caractère des prix.
- Rémunération de l'entrepreneur dans les différents cas marchés.
- Modalités de règlement des comptes :
 - Option des avances
 - Révision et actualisation des prix : date d'établissement du prix initial
 - La validation accélérée du décompte général et définitif.
- Le règlement des prix des prestations supplémentaires.

Exécution des travaux

- Du démarrage du chantier : des documents exigés ;
- De l'obligation de la carte professionnelle
- Sécurité et préparation du chantier.
- Les dispositions applicables à la vie de chantier : installation, organisation, sécurité et hygiène, prise en compte du zéro déchet Le chantier et l'environnement
- Le chantier et l'insertion.
- Réunions de chantier.
- Ordre de service et avenants.
- Focus sur les avenants/OS pour travaux complémentaires : en liaison avec les modifications possibles des marchés publics
- Décompte des délais et forme des notifications.
- Pénalités et primes à l'avancement et procédure de mise en œuvre.

- Les conséquences de l'ajournement et de l'interruption des travaux.
- Modifications des marchés après la réforme : les possibilités, les encadrements.
- Sous-traitance.

Réception

- Les opérations de réception :
 - OPR et réceptions,
 - Réception partielle,
 - Réception tacite en cas de défaillance du maître d'ouvrage ou maître d'œuvre.
- Documents fournis après exécution : précision de la typologie des documents.
- Les précautions à prendre :
 - Lors d'une prise de possession en urgence,
 - Lors de la mise à disposition de parties d'ouvrage.

Effets de la réception et les garanties

- Transfert de la garde.
- Analyse des garanties et de leur champ d'application :
 - Parfait achèvement,
 - Biennale,
 - Décennale.
- Les conséquences de la mise en jeu de garanties contractuelles ou légales.
- Etablissement du DG.

Règlement des différends et des litiges dans le nouveau CCAG

- La mise en demeure.
- Simplification du règlement des litiges (art. 50 du CCAG Travaux).
- Les procédures contentieuses.
- Le protocole transactionnel.

Résiliation du marché

- La résiliation dans le cadre de l'ordonnance Analyse des différents types de résiliations et leurs définitions.

Entreprises en difficulté

- Entreprises en difficulté pendant l'exécution d'un marché public dans le cadre de l'ordonnance

CCAG de travaux : Sécurisez le suivi des chantiers

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Intervenante :

Odile MENAGE avocate spécialisée en droit des affaires/droit public. Après 23 ans au développement du département droit public et droit des affaires spécifique au bâtiment/Travaux public à CMS Bureau Francis Lefebvre Formation et 4 ans au Cabinet FIDAL ; Elle intervient aussi en matière de contentieux, apportant son expertise pour la défense des droits des parties impliquées dans ces procédures. En parallèle de son activité d'avocat, elle participe à des formations et des conférences, partageant ainsi ses connaissances sur l'actualité des marchés publics, notamment les évolutions législatives et jurisprudentielles.

Grâce à sa pratique de longue date et à sa fine connaissance des rouages de la commande publique, Me Odile Ménage est une figure reconnue dans son domaine, contribuant à la diffusion de savoirs pratiques et théoriques sur cette matière complexe, elle fait partie de groupes de réflexion en lien avec différents ministères.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 2 jours, soit 14 h

Coût HT : 1 300,00 €

Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès : cf site web www.sesame-formation.re ou nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / conseil@sesame-formation.re. Aucun délai d'accès n'est requis.

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2024.